



Structure N° C5285479

Je soussigné, M LAJUNCOMME JACQUES, Président de la Fédération Française de Surf, certifie que l'association intitulée **SAINT JEAN VENT D'ESTRAN** et représentée par M COUTAND GEORGES en qualité de président, est affiliée à la Fédération pour la saison 2025. **Cette attestation est valable du 09/12/2024 au 31/12/2025.**

Fait à SOORTS-HOSSEGOR,
le 24/03/2025

Pour faire valoir ce que de droit.

Le Président de la FFS,

M LAJUNCOMME JACQUES